

iShares II Public Limited Company
(Société d'investissement à capital variable à compartiments multiples)

Annnonce de cotation des actions des compartiments :

iShares MSCI EM Latin America

iShares S&P Emerging Markets Infrastructure

iShares JPMorgan \$ Emerging Markets Bond Fund

iShares MSCI AC Far East ex-Japan SmallCap

iShares FTSE MIB

**Nom, constitution,
siège et durée**

iShares II Public Limited Company (la "**Société**") a été constituée le 16 décembre 1999 pour une durée illimitée, sous la forme d'une Société d'Investissement à Capital Variable à compartiments multiples de droit irlandais.

La Société a son siège au JPMorgan House, International Finance Services Centre, Dubin 1, Irlande.

La Société a obtenu, par l'intermédiaire de la Banque Centrale, son admission en tant qu'OPCVM au sens de la Directive 85/611/CEE telle que modifiée par les Directives 2001/107/CE et 2001/108/CE.

**Description des valeurs
cotées**

Les actions des Fonds de la Société suivants (les « **Fonds** ») font l'objet d'une cotation sur la SIX Swiss Exchange. En date du 17 mars 2011, le nombre d'actions émises par les Fonds et leur fortune se présentaient comme suit :

Fonds	Nombre d'actions	Fortune	Devise de négoce
iShares MSCI EM Latin America	12,100,000	338,538,000	USD
iShares S&P Emerging Markets Infrastructure	10,500,000	240,686,000	USD
iShares JPMorgan \$ Emerging Markets Bond Fund	8,800,000	922,237,000	USD
iShares MSCI AC Far East ex-Japan SmallCap	2,400,000	67,526,000	USD
iShares FTSE MIB	5,000,000	62,304,000	CHF

**Résumé des principales
conditions liées aux
valeurs**

Les informations principales à l'attention des investisseurs suisses relativement aux valeurs sont détaillées dans le prospectus de la Société.

Les derniers rapports annuel et semestriel de la Société font partie intégrante des prospectus. Ils y sont incorporés par référence.

**Forme et matérialisation
des actions**

Toutes les Actions sont inscrites au Registre des Actionnaires de la Société. Aucun certificat d'action ne sera émis.

Les Actions seront (sous réserve des dispositions contraires ci-après) librement transférables, sous réserve des dispositions particulières applicables aux systèmes de règlement et de clearing. Les Actions ne sont pas matérialisées par des titres. Le règlement et le clearing en relation avec les transactions portant sur des Actions sont effectués par l'intermédiaire du système CREST.

Restrictions de vente

Les restrictions générales de vente s'appliquent à la commercialisation de placements collectifs de capitaux étrangers dans les pays concernés. Les restrictions particulières de vente pour les "US Persons" et les résidents canadiens s'appliquent également.

Prospectus de cotation

Le prospectus de cotation de la Société est complété par une première annexe contenant les informations requises en vue de l'autorisation de la Société en Suisse, et d'une deuxième annexe comprenant les informations complémentaires en vue de la cotation des Fonds à la SIX. Le prospectus de la Société est complété conformément aux exigences du Règlement de cotation.

Aucune modification importante n'a été apportée au prospectus de cotation précité entre le moment de sa publication et celui de la publication de l'annonce de cotation. Seul le prospectus de cotation de la Société fait foi pour la cotation.

Numéro de valeur et ISIN

Fonds	ISIN	N° de valeur
iShares MSCI EM Latin America	IE00B27YCK28	3477137
iShares S&P Emerging Markets Infrastructure	IE00B2NPL135	3801900
iShares JPMorgan \$ Emerging Markets Bond Fund	IE00B2NPKV68	3801845
iShares MSCI AC Far East ex-Japan SmallCap	IE00B2QWDR12	4218076
iShares FTSE MIB	IE00B1XNH568	3246482

Cotations actuelles

Les actions des Fonds font l'objet d'une cotation primaire à la London Stock Exchange.

Segment / Date du premier jour de cotation

La demande de cotation a été déposée selon le Standard pour les placements collectifs de capitaux de la SIX et le premier jour de négoce est le 5 juillet 2011.

Informations à l'attention des investisseurs suisses au sens de l'article 133 de l'Ordonnance sur les placements collectifs de capitaux

La Société a été autorisée par l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers, en tant que placement collectif de capitaux étranger au sens de l'article 120 de la Loi sur les placements collectifs de capitaux du 23 juin 2006.

L'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers a autorisé BlackRock Asset Management Schweiz AG, Claridenstrasse 25, 8002 Zurich à agir en tant que représentant de la Société en Suisse et JPMorgan Chase Bank, National Association, Columbus, Zurich Branch, Dreikönigstrasse 21, 8022 Zurich à agir en tant qu'agent payeur de la Société en Suisse.

Le prospectus, le prospectus simplifié, les statuts, les rapports annuels et semestriels, ainsi que toute information complémentaire au sens de l'article 41 du Règlement de cotation, peuvent être obtenus gratuitement auprès du représentant en Suisse de la Société.

Représentant agréé au sens de l'article 43 du Règlement de cotation

Aux fins de la cotation de leurs actions, les Fonds ont été assistés par Lenz & Staehelin, 30, Route de Chêne, 1211 Genève 17, agissant en tant que représentant au sens de l'article 43 du Règlement de cotation.

Droit applicable / for

L'offre et la vente des actions de la Société en Suisse ou à partir de la Suisse sont régies par le droit suisse. Le for et le droit applicable se situent au siège du représentant de la Société en Suisse à Zurich.

La présente annonce de cotation ne constitue pas un prospectus d'émission au sens de l'article 652a CO. Le prospectus de cotation, qui seul fait foi pour l'admission en Bourse, peut être obtenu sans frais auprès du représentant de la Société en Suisse.

Zurich, le 5 juillet 2011

iShares II Public Limited Company

BlackRock Asset Management Schweiz AG